ASFA
AUTOROUTES & OUVRAGES CONCÉDÉS

INFORMATION PRESSE

Paris, le 28 août 2025

Bilan sécurité 2024*
Une nette amélioration de la sécurité sur les autoroutes concédées mais des incivilités qui persistent
129 tués dont 2 agents en intervention

⇒ **Le réseau autoroutier demeure le plus sûr ; l'année 2024 se distingue par une nette amélioration de la sécurité et une forte diminution du nombre de tués : 129 décès, soit 53 de moins qu'en 2023.**

⇒ **2024, une année marquée par deux accidents dramatiques pour la sécurité des personnels en intervention : 2 agents ont perdu la vie et des intervenants ont été grièvement blessés.**

129 personnes ont été tuées sur le réseau autoroutier en 2024, soit 53 de moins qu'au cours de l'année 2023. Le taux d'accidents mortels atteint ainsi un niveau historiquement bas, avec 1,1 accident par milliard de kilomètres parcourus, le plus faible taux jamais enregistré sur les autoroutes concédées.

Le réseau autoroutier reste cinq fois plus sûr que le réseau routier national, grâce aux actions menées en continu par les sociétés d'autoroutes. Celles-ci veillent à garantir des conditions de circulation optimales et sensibilisent activement les conducteurs aux bons comportements sur la route.

Cependant, malgré une baisse significative des accidents mortels, le bilan sécurité 2024 révèle la persistance de comportements à risque chez les conducteurs. L'analyse détaillée met en évidence plusieurs tendances préoccupantes : la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments au volant demeure la principale cause d'accidents mortels (35 %), suivie de la vitesse excessive (20 %), de la présence de piétons (20 %), de la somnolence et de la fatigue (19 %) ainsi que de l'inattention (14 %), souvent liée à l'utilisation des équipements embarqués. Par ailleurs, on observe une forte augmentation des cas de contresens et de recul (10 %).

La répartition des conducteurs impliqués dans des accidents mortels met en évidence une sous-représentation des femmes (17 %), comparée à leur part parmi les conducteurs circulant sur autoroute (23 %).

Un nombre de tués en diminution en 2024
L'année 2024 se distingue par une nette amélioration de la sécurité sur le réseau autoroutier concédé avec 114 accidents mortels recensés contre 164 en 2023 et **129 tués contre 182 en 2023**.

Le facteur « Alcool, drogues et médicaments » demeure la première cause d'accidents mortels
En 2024, ce facteur représente 35 % des accidents mortels. Les jeunes conducteurs sont particulièrement concernés **: 4 conducteurs sur 10 impliqués dans ces accidents ont moins de 35 ans**. Par ailleurs, 55 % de ces accidents surviennent entre 21h et 6h du matin, et 45 % ont lieu le week-end. Il est également important de noter que près de **3 conducteurs alcoolisés sur 4** présentent **une alcoolémie supérieure ou égale à 1,2 g/l de sang**, alors que la limite légale est fixée à 0,5 g/l.

La « Vitesse excessive » est responsable de 20 % des accidents mortels
Les accidents mortels dus à une vitesse excessive surviennent plus fréquemment la nuit. En 2024, son taux a diminué, passant de 0,30 en 2023 à 0,22. **Parmi les conducteurs responsables, 56 % ont moins de 35 ans**.

La « Présence de piétons » représente 20 % des accidents mortels
En 2024, le nombre d'accidents mortels impliquant des piétons demeure élevé, représentant 20 % du total. Parmi ces accidents, **59 % concernent des piétons sortant d'un véhicule en panne ou accidenté**, tandis que 28 % impliquent des piétons venant de l'extérieur et déambulant sur les voies. Par ailleurs, **3 piétons sur 4 sont tués alors qu'ils se trouvaient directement sur les voies de circulation**.

La « Somnolence et fatigue » : un facteur qui concerne tous les conducteurs
Après plusieurs années de baisse progressive, le facteur « Somnolence et fatigue » connaît **une hausse inquiétante en 2024, passant de 13 % en 2023 à 19 %**. Rapportés au trafic, **ces accidents mortels** surviennent **principalement la nuit**, avec **un pic entre 2h et 4h du matin**, et se produisent plus fréquemment le week-end.

Le facteur « Inattention » souvent lié à l'usage des équipements embarqués
Le facteur « Inattention » intervient dans 14% des accidents mortels en 2024. **L'utilisation des distracteurs au volant (smartphones, tablettes, GPS…) est particulièrement importante lors des déplacements domicile/travail**. Les accidents se répartissent tout au long de la semaine avec un pic enregistré entre 14h et 18h.Ce facteur de risque pourrait continuer à progresser dans les années à venir, avec la multiplication de ces dispositifs.

Les contresens et reculs mortels
En 2024, les accidents mortels liés aux contresens et reculs connaissent une forte augmentation, représentant **10 % des accidents contre 4 % en 2023**. Parmi les conducteurs impliqués, **42 % ont 70 ans ou plus**. Par ailleurs**,** parmi **les conducteurs de moins de 50 ans** impliqués, **54%** présentaient une **alcoolémie dépassant la limite autorisée**.

La sécurité des personnels en intervention sur le réseau concédé

L'année 2024 a été marquée par deux accidents particulièrement dramatiques, qui ont endeuillé les équipes des sociétés d'autoroutes et l'ensemble du secteur.

- Le dimanche 3 mars, sur l'A8, un agent autoroutier d'ESCOTA a perdu la vie, fauché par une voiture lancée à vive allure. Quatre autres intervenants : deux gendarmes, un dépanneur et un agent autoroutier ont également été blessés, dont trois grièvement.
- Dans la nuit du 13 au 14 août, une salariée de la Sanef a été tuée alors qu'elle portait assistance à un client au niveau d'un péage. Elle a été percutée à grande vitesse par un automobiliste qui a pris la fuite.

Le premier semestre de l'année 2025 a, lui aussi, été marqué par deux nouveaux accidents dramatiques touchant nos collègues gestionnaires de réseaux routiers :

- Le 14 mai, deux agents de la Direction Interdépartementale des Routes d'Île-de-France (DiRIF) ont été violemment percutés par un poids lourd sur la RN1104. Ce drame a coûté la vie à l'un des agents, tandis que son collègue a été grièvement blessé.
- Le 24 juin, un agent de la Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest (DIRNO) a tragiquement perdu la vie lors d'une intervention de sécurisation sur un véhicule en panne, sur la RN 154. Alors qu'il posait des cônes de signalisation, il a été violemment percuté par une camionnette roulant à vive allure.

Face à ces accidents inacceptables, souvent causés par le comportement irresponsable de certains automobilistes, les sociétés d'autoroutes font de la sécurité de leurs équipes en intervention une priorité absolue. Malgré l'ensemble des mesures d'exploitation mises en œuvre, les dispositifs et matériels de protection déployés, le bilan 2024 des accidents impliquant le personnel reste préoccupant. Pas moins de **143 accidents** ont été recensés, ayant entraîné **15 victimes**, dont **9** ont été directement **percutés** par un véhicule en circulation sur l'autoroute.
Le bilan matériel est lui aussi alarmant : **46 FLR** (Flèches Lumineuses de Rabattement), **33 FLU** (Flèches Lumineuses d'Urgence), **34 fourgons** et **28** autres **véhicules d'intervention** ont été endommagés. Parmi ces derniers figurent **11 dépanneuses**, **9 véhicules légers**, **4 poids lourds, 2 saleuses** et **2 remorques** PMV, percutées en zone de chantier.

En France comme à l'étranger, aucun réseau autoroutier et routier, aucun intervenant n'est épargné. Face à cette situation dramatique et préoccupante, les sociétés d'autoroutes intensifient leurs actions pour lutter contre les comportements dangereux des usagers. Avec plus de 3 accidents sur 5, l'hypovigilance et l'inattention, y compris l'usage du téléphone au volant mettent gravement en péril la sécurité des agents en intervention.

Des actions de sensibilisation

En cette période de retours de vacances, l'ASFA et les sociétés d'autoroutes réitèrent leurs appels à la prudence et à la vigilance, afin de garantir la sécurité des femmes et des hommes en intervention. Elles rappellent l'importance vitale du respect du « corridor de sécurité », une règle essentielle qui protège la vie des personnels en intervention sur les autoroutes et routes. Cette règle** impose aux conducteurs de ralentir, de s'écarter si possible, dès qu'un véhicule est stationné sur la bande d'arrêt d'urgence. Son non-respect constitue une infraction sanctionnée par une contravention de 4ème classe et une amende forfaitaire de 135 €.

Par ailleurs, tout au long de l'année, les sociétés d'autoroutes déploient des actions de sensibilisation à la sécurité des personnels en intervention. L'ensemble de ces opérations font l'objet d'une large diffusion sur les réseaux sociaux afin de toucher le plus grand nombre d'automobilistes.

** La méthodologie d'analyse des facteurs d'accidents : chaque accident mortel survenu sur le réseau autoroutier concédé fait l'objet d'un travail d'enquête approfondi par les experts des sociétés d'autoroutes et de l'ASFA. À partir des relevés des sociétés d'autoroutes et des procès-verbaux établis par les forces de l'ordre, les résultats de cette analyse sont publiés dans un bilan tous les ans.*
*** Inscrite dans le Code de la route depuis 2018.*

Sources disponibles :
- *Bilan des accidents mortels 2024 : télécharger le PDF (3,1 Mo)*
- *Bilan sécurité du personnel en intervention 2024 : télécharger le PDF (3,2 Mo)*

CONTACTS PRESSE
ASFA – Christophe BOUTIN – 06 78 16 04 33
Florine Liétin - agence Entre nous soit dit - Tél. : 01 79 35 50 57 - Mob : 06 95 59 21 62 | flietin@entrenoussoitdit.fr